

Fermetures de classes en collège dans l'Orne : « Des mesures inadmissibles » pour le Département



Christophe de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne, lors d'une intervention dans une classe. CD61

Le président du conseil départemental de l'Orne, Christophe de Balorre, s'insurge contre des fermetures de classes prévues dans quatre collèges et demande leur annulation. Il dénonce aussi le silence de l'administration sur le sujet.

« L'administration ne le dit pas, mais elle prévoit la fermeture de quatre classes dans nos collèges à L'Aigle (Molière), Gacé (Jean-Moulin), Le Mêle-sur-Sarthe (Louis-Grenier) et Mortagne-au-Perche (Émile-Chartier). » Christophe de Balorre, président du conseil départemental de

l'Orne conteste ces décisions. « **Je demande à l'Éducation nationale, le retrait pur et simple de ces mesures inadmissibles !** » déclare-t-il dans un communiqué.

Lire aussi : [Dans l'Orne, élus et syndicats d'enseignants votent contre la carte scolaire](#)

Des chiffres contestés par l'élu ornaï

À la rentrée de septembre 2023, pointe l'élu, « **les effectifs alarmants qu'avancait l'Éducation nationale, sept mois plus tôt, ont été complètement balayés par une progression de + 117 collégiens par rapport à leurs prévisions. L'administration fait dire aux chiffres ce qu'elle veut, pour répondre aux injonctions nationales et procéder, arbitrairement, à des fermetures.** »

Lire aussi : [« Casse de l'école publique » dans l'Orne : des profs organisent une réunion d'information à Alençon](#)

« **Ces mesures fragilisent des établissements essentiels dans nos secteurs ruraux et affectent, directement, les conditions de travail des élèves et des enseignants.** » Christophe de Balorre rappelle, enfin, que le Département porte un « **Plan collèges qui mobilise plus de 200 millions d'euros d'investissements.** »

Fabienne GÉRAULT.